



Offre d'emploi saisonnier Mission de maraudeur/animateur pastoral.

1) Contexte :

Depuis le retour naturel du loup en 1993, la problématique de la prédation est un sujet récurrent sur le territoire du Parc et plus globalement dans le quart Sud-Est de la France.

Au regard de la situation, les éleveurs se sont organisés pour protéger les troupeaux par le regroupement nocturne, le gardiennage renforcé et la présence de chiens de protection.

Ces actions fonctionnent mais ne parviennent pas totalement à éliminer la prédation et des foyers d'attaques importants persistent.

De plus la présence de chiens de protection, formant parfois des meutes de plus de 10 individus, peut poser problème avec la randonnée très pratiquée dans le Parc national. Les randonneurs peuvent avoir des comportements non appropriés (traversées du troupeau, menaces envers les chiens) mais certains chiens peuvent également avoir des comportements agressifs, qui peuvent être dangereux pour les personnes. Cela contribue à un clivage des usagers de la montagne qui génère des conflits et parfois des accidents.

C'est pourquoi, le Parc souhaite faire de la médiation et de l'animation territoriale autour de la pratique pastorale en présence de loup en prenant en compte à la fois la difficulté des bergers dans la pratique de leur métier mais aussi concernant les relations avec les autres usagers de la montagne.

Le maraudage est une technique de médiation environnementale consistant à engager une discussion avec les usagers de la montagne. Cette discussion peut s'engager soit en allant vers les personnes soit en créant un point d'attraction (longue vue ou départ de sentier) qui incite les personnes à engager la discussion.

2) Missions :

- réaliser des tournées de médiation pour sensibiliser les usagers aux comportements à adopter (ou à éviter) vis-à-vis des chiens de protection (distribution de support d'information, contact en cas de problème, etc.).

- réaliser les constats de dommage grands prédateurs signalés sur les communes du Parc pour les postes situés dans les vallées de la Vésubie, du haut Var Cians et de l'Ubaye. Cette mission sera réalisée en priorité et nécessitera de l'adaptabilité dans l'organisation des tournées. Au cours des premières interventions, le médiateur sera accompagné d'un agent permanent du PNM ou d'un agent constatateur.

- se mettre en relation avec les professionnels du tourisme (offices de tourisme, hébergeurs, refuges, associations de randonneurs) pour diffuser l'information, réaliser des interventions et des animations auprès des usagers dans ces sites d'accueil et de passage des randonneurs.

- réaliser des tournées sur les estives pour rencontrer les bergers et échanger avec eux sur les difficultés qu'ils rencontrent et si nécessaire, leur proposer une aide pour faire remonter ces difficultés (affichage de panneaux de sensibilisation, transport de matériel, transmission des fiches incidents à la DDTM en cas de conflits...)

- tenue d'un journal hebdomadaire et rédaction d'un bilan des activités en fin de saison.

3) **Connaissances :**

- Familiarité souhaitée avec le milieu montagnard, le pastoralisme, les activités de pleine nature, ainsi que les différents protagonistes de ces activités (éleveurs, bergers, randonneurs).
- Connaissances générales sur le loup (contexte réglementaire, écologie)
- Connaissances générales du Parc national.

Savoir faire :

- Connaissance empirique des chiens de protection, **aisance et assurance** en leur présence.
- Bonne condition physique et maîtrise des techniques d'évolution en terrain de montagne.
- Expérience en animation (grand public, scolaire) souhaitée
- Expérience en milieu pastoral, conduite de troupeaux appréciée

Savoir être :

- Diplomatie, sens de l'écoute, capacité à adapter son approche et son discours aux différents publics rencontrés,
- Sens du contact, aisance relationnelle et d'expression orale,
- Sens de la pédagogie.

4) Relations liées au poste

Relations internes :

- Chef du service Connaissance et Gestion des Patrimoines (CGP)
- Chargée de mission faune (CGP)
- Chargée de mission agropastoralisme (CGP)
- Chefs de service territoriaux
- Référents loups et agropastoralisme des services territoriaux

Relations externes :

- Usagers de la nature
- Eleveurs et bergers
- Professionnels du tourisme
- Direction Départemental des Territoires et de la Mer
- Agents constatateurs

4) **Conditions d'embauche :**

Permis B indispensable

35 heures sur 5 jours avec possibilité de travail les week-ends / dimanche (indemnisé)

Secteurs d'intervention :

Vallée de la Vésubie

- 1 poste de fin juin à fin septembre

Vallée du haut Var Cians

- 1 poste de début juin à fin octobre

Vallée de l'Ubaye

- 1 poste de fin juin à mi octobre

5) Candidatures :

Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser **avant le 1 avril** :

Secrétariat Service CGP :

catherine.farrugia@mercantour-parcanational.fr

Romain LACOSTE Chef du service territorial de la Vésubie

romain.lacoste@mercantour-parcanational.fr

06 16 27 64 33

Clémentine DENTZ Cheffe du service territorial Haut Var Cians

clementine.dentz@mercantour-parcanational.fr

06 13 95 13 26

Xavier FRIBOURG Chef du service territorial Ubaye Verdon

xavier.fribourg@mercantour-parcanational.fr

06 14 06 35 69